

Le virus de la variole simienne est un *Orthopoxvirus*

Réservoirs présumés de la **variole simienne**

RONGEURS SAUVAGES



Principalement écureuils des genres *Funisciurus spp.* et *Heliosciurus spp.*

MORSURES ET GRIFFURES
ou
CONTACT DIRECT
avec les fluides corporels d'animaux infectés

MORSURES ET GRIFFURES
ou
CONTACT DIRECT
avec les fluides corporels d'animaux infectés

ANIMAUX SAUVAGES SUSCEPTIBLES

ANIMAUX EXOTIQUES DE COMPAGNIE SUSCEPTIBLES



Hôtes intermédiaires ou occasionnels



Animaux exotiques de compagnie (lapins, chiens de prairie) sont sensibles à l'infection et peuvent en être porteurs



EPIDÉMIE HUMAINE



TRANSMISSION
par inhalation du virus en aérosol ou implantation via les voies respiratoires supérieures

CONTACT
avec les liquides contenus dans les pustules cutanées

MORSURES ET GRIFFURES
ou
CONTACT DIRECT
avec les fluides corporels d'animaux infectés



LA VARIOLE SIMIENNE (MPOX) ou orthopoxvirose simienne, est une zoonose due à un virus de la famille des *Poxviridae* (*Orthopoxvirus*) du même genre que celui de la variole humaine. Elle est transmise aux humains par des mammifères tels que les singes, et le plus souvent par des rongeurs. Le virus de la variole du singe est enzootique dans les forêts tropicales humides d'Afrique centrale et occidentale.

COMPRENDRE LE CYCLE DU VIRUS DE LA VARIOLE SIMIENNE (MPOX)



ESPÈCES CONCERNÉES

Les humains, singes et rongeurs sauvages (écureuils, rats géants...) mais tous les mammifères peuvent être considérés comme susceptibles.



RÉSERVOIR

Le réservoir animal sauvage reste inconnu, mais des suspicions impliquent des rongeurs : certaines espèces d'écureuils, rats de Gambie, souris rayée et d'autres petits mammifères.



MODE DE TRANSMISSION

La transmission de l'animal aux humains s'effectue par inoculation directe *via* des morsures et griffures ou par contact direct avec les fluides corporels d'animaux infectés lors de la chasse et de la préparation des carcasses pour les repas.

La transmission de personne à personne s'effectue *via* les voies respiratoires supérieures par inhalation du virus en aérosol ou par inoculation à travers la peau au contact avec les liquides contenus dans les pustules maculopapuleuses.



FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX

Le contact permanent avec la forêt constitue un facteur de risque d'exposition des humains au contact du réservoir animal.

SIGNES D'ALERTE CHEZ LES ANIMAUX

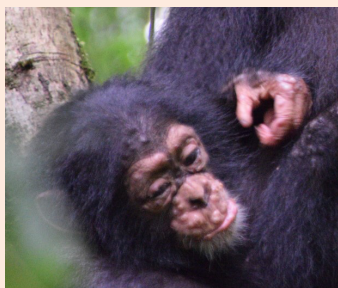


Photo : Kamilla Pléh © Tai Chimpanzee project

Certaines espèces sont asymptomatiques notamment les espèces suspectées d'être réservoir (rongeurs). D'autres, telles que les grands singes, présentent des éruptions cutanées semblable à celles des humains.

SIGNES D'ALERTE CHEZ LES HUMAINS

①

Durée d'incubation : 6 à 16 jours.

②

Période invasive (0-5 jours) : fièvre, symptômes respiratoires, céphalées intenses, adénopathie, myalgies et une grande asthénie.

③

Période d'éruption cutanée (1 à 3 jours après la fièvre) : un rash commence souvent par le visage, puis s'étend sur d'autres parties du corps, paumes des mains et plantes des pieds, muqueuse buccale, organes génitaux et conjonctives.

④

Les lésions cutanées évoluent généralement en **phases papuleuses, vésiculaires, pustuleuses et croûteuses** sur une période de 14 à 21 jours.

QUE FAIRE FACE À UN CAS D'ANIMAL SUSPECT

①

S'ASSURER DE LA BONNE COORDINATION entre les services en charge de la faune, les Services vétérinaires et les services de santé publique.

②

ADHÉRER AUX BONNES PRATIQUES DE PROTECTION PERSONNELLE (gants, vêtements de protection).

③

EFFECTUER DES PRÉLÈVEMENTS si possible et les envoyer au laboratoire national vétérinaire ou de référence.

④

NOTIFIER L'OMSA PAR EMAIL OU FAX OU VIA WAHIS de tout cas d'information importante concernant la santé animale (dont la variole simienne) tel que décrit dans l'Article 1.1.5 du *Code terrestre*.

QUELS MESSAGES TRANSMETTRE AUX COMMUNAUTÉS À RISQUE

①

SE LAVER LES MAINS après tout contact avec des animaux ou des humains infectés ou après avoir manipulé de la viande de brousse.

②

ÉVITER TOUT CONTACT avec des animaux susceptibles d'être infectés par le virus.

③

Les animaux sauvages malades ou morts de causes inconnues **NE DOIVENT PAS ÊTRE MANIPULÉS NI MANGÉS**.

④

IL NE FAUT EN AUCUN CAS CONSOMMER de la viande d'animaux sauvages crue ou des plats non ou mal cuits et/ou à base de sang d'animaux sauvages.

⑤

INFORMER IMMÉDIATEMENT les Services vétérinaires ou les services en charge de la faune sauvage en cas de découverte d'un animal sauvage malade ou mort.

⑥

SE PRÉSENTER AU CENTRE DE SANTÉ le plus proche dans les meilleurs délais en cas de griffure ou de morsure.